

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

PROCÈS-VERBAL de la quatrième séance ordinaire du comité  
exécutif (2017-2018) tenue à La Prairie.

Le 14 novembre 2017 à 19 h.

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 heures, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente  
séance ouverte.

Elle souligne la présence d'une représentante de l'Association des  
professeurs de Lignery (APL).

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA  
COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
TENUE LE 14 NOVEMBRE À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD  
TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents

Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)

Stéphane Bessette (1)

Stéphane Desjardins (8)

André Dugas (7)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire

Alain Lemieux (11)

Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M<sup>mes</sup> Kathlyn Morel, directrice générale  
Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de  
l'information

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**C.E.-3700-11-14**

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à

savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

09.01 Liste des comptes – Validation

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

10.01 Services professionnels d'experts-conseils reliés à l'amiante — Appel d'offres 17-025-AOP

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT**

Rien à signaler.

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2017**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-3701-11-14

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

Rien à signaler.

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Rien à signaler.

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**09.01 LISTE DES COMPTES – Validation**

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, répond aux questions soulevées relativement aux comptes payés pour la période commençant le 8 octobre 2017 et se terminant le 4 novembre 2017.

**C.E.-3702-11-14**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**10.01 SERVICES PROFESSIONNELS D'EXPERTS-CONSEILS RELIÉS À L'AMIANTE — APPEL D'OFFRES 17-025-AOP**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat pour les services professionnels d'experts-conseils reliés à l'amiante à **Le Groupe Gesfor, Poirier, Pinchin**, de Montréal. Le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **7 novembre 2017**, pour la période contractuelle du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 31 décembre 2018.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

Rien à signaler.

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

Rien à signaler.

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Rien à signaler.

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Rien à signaler.

**C.E.-3703-11-14**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 08,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1322  
S:\510\SG\1000\_Administration\_generale\1320\_CEX\1321\_PV\2017-2018\4. 14 novembre 2017 - 1322.doc